



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 130668

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur la confusion qui s'est installée entre les divers taux de TVA pour permettre la distinction entre les deux secteurs à taux réduit et à taux plein, et particulièrement parmi les artisans et commerçants. Il lui demande quel système d'information peut être imaginé pour justifier la discrimination entre les produits tant pour les acheteurs que pour les vendeurs.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130668

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2171

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)